



MANTAILLE SPORTIF

285, route de Châteauneuf 26140 ANNEYRON – MantailleSportif.com

CONVOCAION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale est une formalité obligatoire pour toute association. Mais c'est surtout l'occasion de se retrouver après tant de mois d'absence.

**Tous les licenciés, parents des mineurs, et membres du club sont convoqués
vendredi 4 septembre 2020 à 18h30
en la salle Marcel Magnan à Mantaille**
Les supporters et partenaires y sont également invités.

Ordre du jour

- Bilan saison 2019-2020 :
 - Rapport moral et sportif
 - Rapport financier et approbation des comptes
- Élection conseil d'administration
- Préparation saison 2020-2021 :
 - Fonctionnement sportif et licence dématérialisée
 - Présentation des nouveaux projets du club
 - Calendrier des manifestations
- Questions diverses

Déroulement de la soirée

18h30 : assemblée générale et règlement des licences

19h30 : apéritif offert par le club

20h00 : match amical des séniors 1 (PNM) – Le premier avec la présence du public !

Après-match : buffet/pique-nique tiré du sac

Rappel licences

Les demandes de licences se font par internet. Si vous étiez déjà licencié, vous avez déjà reçu un courriel avec un lien d'accès. Si vous êtes nouveau licencié, informez-nous de votre volonté d'inscription dans notre club, puis nous vous enverrons ce courriel.

Le montant de l'adhésion est inchangé par rapport à la saison dernière :

Seniors	U20	U17	U15	U13	U11	U09
115 €	95 €	95 €	85 €	85 €	70 €	70 €

Aucune licence ne sera validée sans paiement. Il est possible d'étaler le paiement : dès l'inscription fournissez plusieurs chèques avec les dates d'encaissement au dos. **Le paiement est à transmettre à votre entraîneur** ou directement à Betty.

Les moyens de paiements acceptés sont les suivants: espèces, chèques, carte bancaire (sur place lors de l'AG ou des matchs séniors 1), virement ([voir notre RIB](#)), Paypal (paypal.me/MantailleSportif), ANCV (Chèque-Vacances et Coupon-Sport), Top Dép'Art et Pass'Régiion (fournir une copie de la carte). *Veillez préciser le nom du ou des licenciés avec le paiement.*

Le certificat médical n'est plus obligatoire cette année, la règle des 3 ans s'applique. Le document 2020-2021 est [téléchargeable ici](#) ou sur FFBB. Plus d'infos : [voir rubrique Inscription](#)

**Les mesures sanitaires en vigueur à cette date devront être respectées.
Le port du masque sera obligatoire pendant l'AG, et pour les spectateurs pendant le match.**

Le jour de l'AG ou les précédents : vous ne vous sentez pas bien ? vous avez des symptômes ? Restez chez vous et évitez les contacts.

Suivre l'AG à distance

Pour les membres du club devant ou souhaitant ne pas être en contact avec d'autres personnes, une visioconférence sera mise en place. Veuillez nous prévenir (Bastien ou Valentin) : nous vous transmettrons les modalités de connexion.

Contacts et renseignements

- Jean-Guy Aillaud (président) 06.15.51.30.36
- Sportif : Sébastien Revouy (vice-président) 06.87.13.18.42
- Licences : Betty Sarrazin 06.18.25.55.83
- Bastien Coudert (secrétaire) 06.79.61.38.00
- Valentin Girard (trésorier) 06.31.58.97.29
- [Rubrique/formulaire contact](#)